

# MAINE-ET-LOIRE

## « Le vin est une clé pour le tourisme »

Les Rencontres de l'œnotourisme ont lieu aujourd'hui à Terra Botanica. Questions à Hervé Novelli, spécialiste

### ENTRETIEN

Pierre-Louis AUGEREAU  
redac.angers@courrier-ouest.com

Ancien secrétaire d'État chargé du tourisme de 2008 à 2010, maire de Richelieu (Indre-et-Loire), Hervé Novelli préside le Conseil supérieur de l'œnotourisme.

**Comment se situe la France dans le domaine de l'œnotourisme, par rapport aux autres grands pays du vin ?**

Hervé Novelli : « En France, nous avons une croissance à deux chiffres en termes de fréquentation œnotouristique. Mais les grandes nations viticoles se sont vite livrées à la même analyse : l'œnotourisme peut être un moyen ludique, innovant, moderne, de découvrir des territoires à travers le vin. Les Italiens, par exemple, ont lancé de grands projets, avec un concept un peu différent qui s'appelle « l'agrotourismo ». Il suffit de faire la route des vins entre Florence et Sienna pour le comprendre. Les Espagnols, les Portugais s'y investissent aussi, de même que les États-Unis qui le font à l'américaine avec leurs « wineries », l'Australie, la Nouvelle-Zélande... C'est un mouvement assez profond que j'analyse autour des deux concepts qui structurent le débat politique et public. »

**Quels sont ces deux concepts ?**

« Il y a d'abord la mondialisation : il y a de plus en plus de touristes dans le monde. Il y a aussi l'identité territoriale qui est de plus en plus un facteur de compréhension et d'attractivité pour ces touristes étrangers, mais aussi d'estime de soi pour ceux qui habitent les territoires visités. Contrairement à l'acception courante, mondialisation et identité font bon ménage dans l'œnotourisme. C'est ce qui explique l'engouement véritable que je sens sur le terrain autour de ce concept. »

**Quelles sont les autres raisons de ce succès ?**

« Il y en a plusieurs. On peut citer



Hervé Novelli, président du Conseil supérieur de l'œnotourisme : « Mondialisation et identité font bon ménage dans l'œnotourisme. »

par exemple le fractionnement des vacances et le raccourcissement des séjours, qui font que les gens organisent de plus en plus souvent leurs séjours autour d'un ou deux thèmes. L'œnotourisme en est un, comme l'est aussi chez nous la Loire à vélo, les deux pouvant d'ailleurs très bien se marier.

**Que représente actuellement l'œnotourisme en France ?**

« Il y a dix ans, l'œnotourisme était très peu connu. Le mot lui-même ne disait pas grand-chose. Aujourd'hui, on le voit de plus en plus souvent mis en avant avec un grand succès. Le vin est une clé pour le tourisme. La dernière enquête faite par Atout France montre que chaque année, environ

dix millions de touristes viennent se promener sur les territoires viti-vinicoles en se disant que le vin peut leur permettre de découvrir l'ensemble du territoire. Sur ces dix millions, il y a 4,2 millions d'étrangers. La marque de progression pour la clientèle étrangère est très importante. Notre objectif est donc d'accélérer la politique œnotouristique française à travers le conseil supérieur. L'œnotourisme peut être une grande filière touristique française. »

**Vu de l'étranger, le vin en France ça reste d'abord le Bordelais, la Bourgogne et la Champagne. Comment le Val de Loire peut-il rivaliser ?**

« Je remarque d'abord que les vins du Val de Loire sont idéalement placés

en termes de qualité-prix. Ils sont ressentis comme très attractifs et pas trop chers, ce qui est très important. Sur le marché mondial, le Val de Loire se vend bien. C'est un élément fort. De plus, c'est dans le Val de Loire que vous avez la plus grande concentration de châteaux et de sites du patrimoine. L'œnotourisme y a donc toutes ses chances de se développer. Les grandes régions que vous citez ont un acquis, et chez nous tout est à conquérir. »

**Quelles sont les conditions du développement ?**

« Il faut des investissements autour de cette thématique. Mais je suis assez confiant. Chambord va ainsi lancer le vin de Chambord l'année

prochaine. À l'abbaye de Fontevraud, avant les soubresauts liés au changement de direction, le vin était aussi un élément clé de sa stratégie, et je pense que ça va le rester. »

**Quels sont les atouts du Maine-et-Loire en matière d'œnotourisme ?**

« C'est l'amélioration incontestable de la qualité des vins. Et l'attractivité touristique de ce territoire. Il y a là un champ d'attractivité qui demande simplement à être mis en réseau. C'est l'un des objectifs que nous nous sommes assignés lors des premières assises de l'œnotourisme qui se sont tenues en novembre dernier à Paris. Nous avons mis en place une vingtaine de propositions pour développer tout cela. »

### PROGRAMME

## Des rencontres aujourd'hui

Angers reçoit les rencontres de l'œnotourisme Anjou-Saumur aujourd'hui à Terra Botanica. La soirée commence à 17 h 30 avec le discours d'introduction du président d'Anjou Tourisme, l'élu départemental Philippe Chalopin. Voici le programme.

**18 h 15**

Une première table ronde est organisée sur le thème : « L'œnotourisme, un enjeu de développement économique pour le territoire ». Cette table réunira Hervé Novelli, président du Conseil supérieur de l'œnotourisme ; Laurent Ménestreau, président de la fédération viticole Anjou-Saumur ; Jérémy Arnaud,

expert marketing de Terroir Manager ; Paul Jeanneteau, vice-président du Conseil régional en charge du développement économique ; Philippe Lambert, directeur régional de la Banque des territoires.

**19 h 15**

Une deuxième table ronde aura pour thème : « L'expérience client, les nouvelles attentes des œnotouristes ». Ce deuxième rendez-vous sera animé par Joëlle Brouard, de Terroir Manager. Le président du Conseil départemental Christian Gillet et Hervé Novelli conclueront la soirée.

## Vingt propositions pour l'œnotourisme

**Le Conseil supérieur de l'œnotourisme met en avant vingt mesures pour développer ce secteur économique.**

De nombreux touristes aimeraient participer activement à une journée de vendanges. Mais pour les viticulteurs qui les accueillent, ça peut être assimilé à du travail irrégulier. C'est l'un des freins réglementaires que veut lever le Conseil supérieur de l'œnotourisme. Cela fait partie de ses « 20 actions et mesures » mises en avant en novembre dernier lors des premières assises nationales de l'œnotourisme qui se tenaient à Paris.

Dans ce catalogue, on trouve par exemple la création d'une chaire d'œnotourisme et la structuration d'une véritable offre de forma-

tion dans ce domaine. Le Conseil supérieur veut également améliorer la lisibilité de l'offre à l'aide d'un « classement des expériences œnotouristiques ».

Il est aussi question de la réalisation d'une étude sur les attentes des clientèles étrangères, de la création d'un grand événement œnotouristique à l'échelle nationale, du lancement des « trophées français de l'œnotourisme », de la mise en place d'une convention cadre avec les grandes chaînes hôtelières françaises, etc. L'objectif affiché est clair : « Prendre le leadership mondial sur cette filière ». La marge de progression est importante. Sur les 87 millions de touristes internationaux qui ont visité la France en 2017, on estime à seulement 4,2 millions le nombre d'œnotouristes. »



De plus en plus de touristes choisissent leur séjour sur une thématique viticole.

L'œnotourisme

Dans le

■ EN

5<sup>e</sup>

10<sup>e</sup>

20<sup>e</sup>

1<sup>er</sup>

Co

714

visite

Intégration

Une

sur

nati

275 p

bellis

verte

Le dé

Loire

nom

label

(124 a

ci-des

Il s'ag

natio

de l'œ

Dans

conce

coles,

37 cha

de to

bars i

18 act

lices

évène

Par ai

aussi

Loir ;

Ajou-

Musc

Centr

Gienn